CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**PIERRE SIMARD, 103 RUE DU BOCAGE**

**DEMANDE NUMÉRO 2018-23003**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que :

Le 06 août 2018 à 19h00 sera tenue une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité à la salle Alphonse Simard du Centre Sportif Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

Le Conseil municipal aura à statuer sur une demande de dérogation mineure du Règlement numéro 76, articles 7.2.4, 9.2.3.

L’acceptation de cette demande aura pour effet :

° Permettre en cour avant la construction d’un bâtiment complémentaire résidentiel de 13 pieds X 28 pieds annexé sur le côté du garage existant pour faire un abri pour tracteur;

° Permettre la construction d’un deuxième étage au-dessus du garage existant qui est situé en cour avant. Le deuxième étage servirait en partie (8.5 pieds X 24 pieds) pour une serre et l’autre partie (19.5 pieds x 24 pieds) pour espace de remisage;

° Permettre de déroger aux conditions de l’article 9.2.3 du Règlement de zonage visant un bâtiment complémentaire en cour avant pour la construction de l’abri pour tracteur et la construction d’un deuxième étage au-dessus du garage servant de serre et d’espace de remisage.

Donné à Sainte-Félicité, ce 12ième jour du mois de juillet 2018.

YVES CHASSÉ, GMA

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER